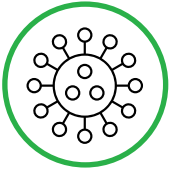


L'hépatite B



Description

L'hépatite B est une maladie grave provoquée par le virus de l'hépatite B, qui s'attaque au foie. Cette maladie peut évoluer en infection chronique, entraînant une maladie hépatique grave, voire la mort. C'est l'une des causes les plus courantes de cancer du foie au monde.

Transmission

Le virus de l'hépatite B se transmet lorsque le sang, les liquides organiques (sperme, sécrétions vaginales et salive) ou d'autres liquides contenant le sang d'une personne infectée par le virus s'introduisent dans l'organisme de quelqu'un qui n'est pas encore infecté.

La contamination peut se faire :

- de la mère à l'enfant pendant la grossesse ou l'accouchement
- lors d'un contact direct avec le sang ou une plaie ouverte d'une personne infectée
- par l'utilisation commune d'objets de soins personnels, comme un rasoir ou une brosse à dents
- lors de rapports sexuels non protégés
- par l'utilisation d'outils ou de techniques non stériles lors de séances de tatouage, d'acupuncture ou de perçage corporel
- par l'utilisation commune d'aiguilles ou de seringues lors de la consommation de drogues

Le virus peut vivre en dehors d'un organisme humain pendant au moins sept jours. Au cours de cette période, il peut encore provoquer une infection s'il entre dans l'organisme d'une personne qui n'est pas infectée.

**L'hépatite B est
50 à 100 fois
plus contagieuse
que le VIH.**

Prévention

Vous pouvez vous prémunir contre l'hépatite B grâce à un vaccin sûr et efficace. L'efficacité du vaccin se situe entre 95 et 100 % lorsque vous recevez toutes les doses. Il est administré aux enfants de la 7^e année à raison de deux injections à quatre ou six mois d'intervalle, ainsi qu'aux personnes qui présentent certains critères de risque élevé.



Gravité

Il n'existe aucun remède pour l'hépatite B. Toutefois, l'hépatite B chronique peut être traitée. Environ 90 à 95 % des personnes atteintes de cette maladie voient leur état s'améliorer et s'immunisent à vie contre le virus. Toutefois, les autres demeurent infectées et conservent le virus dans leur organisme pour le reste de leur vie. Ces personnes dites « porteuses » peuvent ne présenter aucun symptôme, mais risquent de transmettre le virus à d'autres personnes. Elles sont exposées à un risque élevé de complications graves, comme l'insuffisance hépatique, des lésions permanentes au foie (ou « cirrhose ») et le cancer du foie.

Les nourrissons, les enfants et les personnes dont le système immunitaire est affaibli sont les plus susceptibles de devenir porteurs, car leur système immunitaire est incapable de lutter contre le virus et de l'éliminer de leur organisme. Environ 90 % des nourrissons infectés par le virus de l'hépatite B le seront toute leur vie.

L'hépatite B **ne se transmet pas** lors d'un contact occasionnel (par exemple, se prendre dans les bras, s'embrasser, se serrer la main ou se trouver près de quelqu'un qui éternue ou qui tousse).



Symptômes

En général, si des symptômes apparaissent, ils sont visibles environ trois mois après l'infection. Ces symptômes comprennent :

- des douleurs à l'estomac ou une gêne abdominale
- de la fièvre
- des douleurs aux articulations des bras et des jambes
- une perte d'appétit
- des nausées et des vomissements
- de la faiblesse et de la fatigue
- de l'urine foncée
- un jaunissement de la peau et du blanc des yeux, appelé « jaunisse »

Risques

Les personnes qui sont infectées par le virus de l'hépatite B ignorent souvent qu'elles l'ont contracté. En fait, 50 % des adultes et 90 % des enfants ne présentent aucun symptôme. Ces personnes peuvent facilement le transmettre à une autre au contact du sang ou de liquides organiques. Au Canada, la plupart des cas concernent des personnes âgées de 25 ans ou plus qui n'ont pas été vaccinées contre l'hépatite B.

Maintenez vos vaccinations à jour.

La vaccination est la meilleure protection contre l'hépatite B. Ce vaccin fait partie du programme de vaccination financé par les fonds publics. Il est offert gratuitement aux enfants d'âge scolaire ainsi qu'aux personnes présentant un risque plus élevé en raison de leur mode de vie ou parce qu'elles sont porteuses du virus ou bien atteintes d'une maladie aiguë du foie.



La protection de chacun est l'affaire de tous.

Renseignez-vous sur le vaccin contre l'hépatite B auprès de votre professionnel de la santé ou de votre bureau de santé publique.